

Les moyens de protection contre les cauchemars et les mauvais rêves

Comment nous débarrasser des cauchemars ?

Louange à Allah

1. Ce que le dormeur voit en fait de choses qui l'inquiètent et interrompent son sommeil provient de Satan. D'une façon générale, le dormeur voit soit un bon rêve qui provient d'Allah ou une incarnation du discours de l'âme c'est-à-dire des idées qui occupaient son intellect (avant le sommeil) ou des images confuses venant de Satan.

D'après Abou Hourayra (P.A.a) le Prophète (bénédition et salut soient sur lui) a dit : « Au fur et à mesure que le temps progresse, le rêve du musulman devient de plus en plus vrai. Ceux d'entre vous dont les

rêves sont les plus vrais sont ceux dont le discours est le plus vrai. Le rêve du musulman est l'une des 45 parties de la prophétie. Il existe trois sortes de rêve : le bon rêve qui est une bonne nouvelle venue d'Allah ; le rêve à travers

lequel Satan apporte la tristesse, et le rêve qui n'est que le reflet des propres

pensées de l'intéressé (rapporté par Mouslim, 2263).

2. Le Prophète (bénédition

et salut soient sur lui) nous a indiqué la manière dont nous pouvons échapper

à l'influence de Satan pendant le sommeil. C'est grâce à la lecture de versets

du Coran et des invocations rapportées, et ce, avant de se livrer au sommeil.

a°) Abou Hourayra (P.A.a) a dit

: « Le Messager d'Allah (bénédition et salut soient sur lui) m'a confié la garde de la zakat de Ramadan. Puis quelqu'un est venu puiser dans les denrées et je me suis saisi de lui et dit : « Je porterai ton cas devant le Messager d'Allah (bénédition et salut soient sur lui) » et il a dit

« Quand tu vas te coucher, récite le verset du Trône. Allah chargera quelqu'un de te garder et Satan ne se rapprochera pas de toi jusqu'au matin. » Le Messager d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui) dit : « Il vous a dit la vérité, bien que menteur ; c'était Satan » (rapporté par Boukhari, 3101).

b°) D'après Abou Massoud al-Badri (P.A.a) le Messager d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui) a dit : « Quiconque récite les deux derniers versets de la sourate 2 au cours d'une nuit, ils lui suffiront » (rapporté par Boukhari, 3768 et Mouslim, 708).

Al-Nawawi a dit : « Ses propos : « Quiconque récite les deux derniers versets de la sourate 2 au cours d'une nuit, ils lui suffiront » signifient, dit-on : « Ils tiennent lieu de prières nocturnes ». On dit encore qu'ils signifient : « Ils le protègent contre Satan » ou encore : « Ils le protègent contre les défauts ». Il se peut qu'il s'agisse de tout cela à la fois. (Commentaire de Mouslim, 62/92-93).

c°) Aïcha (P.A.a) a dit : « Quand le Messager d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui) allait se coucher, il récitait les sourates 112, 113 et 114, soufflait sur ses paumes et massait avec ses mains son visage

et les parties de son corps qu'elles pouvaient atteindre. »

Aïcha ajoute : « Quand il tomba malade, il me demanda de faire cela à sa place ». (Rapporté par Boukhari 5416 et Mouslim, 2192).

d°) Abou Hourayra a dit : « Le Messager d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui) nous ordonnait quand nous voulions nous

coucher de le faire sur le côté droit et de dire :

« Allahouma rabb al-arsh al-azim, rabbouna wa rabbou koulli shayin, faliq al-habbi wa an-nawa, wa munzilou at-tawrati wal-injil

wa al-fourqan. Aoudhou bika min sharri kouli shayin anta akhidhoun bi nasiyyatihi.

Allahoumma anta al-awwalou fa layssa qablaka shayoun wa anta al-akhirou falayssa

ba'adaka shayoun wa anta al-batinou falayssa donnaka shayoun, iqdhi

anna ad-dayna

wa aghnina min al-faqr » (rapporté par Mouslim, 2713).

« Mon Seigneur, le Maître des cieux, de la terre et du Trône immense, notre Maître, le Maître de toute chose, Celui qui fend la graine et le noyau, le Révélateur de la Thora, des Evangiles et du Coran, je demande ta protection contre le mal provenant de toute chose dont tu tiens

au toupet.

« Mon Seigneur, Tu es le premier car rien ne T ' a précédé. Tu es le dernier car rien ne sera après Toi. Tu es l ' Apparent car rien n ' est au-dessus de Toi. Tu es le caché car rien n ' est au-dessous de Toi.

Règles

nos dettes et débarrasse-nous de la pauvreté ».

e°) Abou Hourayra (P.A.a) a dit : Abou Bakr a dit :

« Ô Messenger d ' Allah , apprends-moi une prière que je récite matin et soir ».

Le Prophète (bénédition et salut soient sur lui) lui

dit : « Dis, mon Seigneur, le Connaisseur de l ' invisible et du visible, le créateur des cieux et de la terre, le Maître et le roi de toute chose, j ' atteste

qu ' il n ' y a de dieu que Toi. Je demande Ta protection contre le mal de mon âme

et le mal provenant de Satan et de ses complices ».

Puis il lui dit : « Dis cela au matin et au soir quand tu t ' apprêtes à dormir » (rapporté par At-Tarmidhi

(3392) et Abou Dawoud (5067).

3. De même, le Prophète (bénédition et salut soient sur lui) nous a indiqués ce que nous devons faire quand nous nous réveillons

à la suite de la vision de ce que nous n ' aimons pas. Il s ' agit de cracher à sa gauche et d ' implorer la protection d ' Allah contre Satan, de changer de côté

et de prier si l ' on veut.

A °) Abou Qatada a dit : « Le Prophète (bénédition et salut soient sur lui) a dit : le bon rêve vient d ' Allah et le mauvais de Satan. Quand l ' un de vous fait un rêve qui lui fait peur, qu ' il crache à sa

gauche et demande la protection divine contre le mal que cela lui inspire.

Dans

ce cas, il n' en subira aucun préjudice ». (Rapporté par Boukhari, 3118 et Mouslim, 2261).

B °) D' après Djabir, le Messenger d' Allah (bénédictioin et salut soient sur lui) a dit : « Quand l' un de vous voit en rêve ce qu' il déteste, qu' il crache à sa gauche et demande la protection divine contre Satan

trois fois et qu' il change de côté ». (Rapporté par Mouslim, 2262).

C °) D' après Abou Hourayra (P.A.a) le Prophète (bénédictioin et salut soient sur lui) a dit : « Si l' un de vous voit quelque chose qu' il déteste, qu' il se lève qu' il se lève, prie et s' abstienne d' en parler aux gens. » (Rapporté par Mouslim, 2263).

Nous espérons que la pratique des enseignements du Prophète (bénédictioin et salut soient sur lui) avant de se coucher éloignera Satan de l' intéressé. S' il applique ce que le Prophète a recommandé en cas de réveil provoqué par un cauchemar, il sera débarrassé des troubles et soucis. Allah le sait mieux.